

**19.3708****Motion Schmid Martin.****Anpassung der gesetzlichen Grundlage
für das E-Bike mit Tretunterstützung
bis 25 Stundenkilometer****Motion Schmid Martin.****Vélos électriques équipés
d'une assistance au pédalage
jusqu'à 25 kilomètres à l'heure.
Adaptation des bases légales***Ordnungsantrag – Motion d'ordre*

CHRONOLOGIE

STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 10.09.19 (ORDNUNGSANTRAG - MOTION D'ORDRE)

Ordnungsantrag Wicki

Zuweisung der Motion 19.3708 an die zuständige Kommission zur Vorprüfung.

Motion d'ordre Wicki

Transmettre la motion 19.3708 à la commission compétente pour examen préalable.

Wicki Hans (RL, NW): Mir ist es wichtig, dass die für den Tourismus sehr wichtige Motion gut aufgegleist wird. Aus diesem Grund bitte ich Sie, meinem Antrag auf Überweisung an die Kommission zuzustimmen. Ich denke, die Kommission sollte die vom Bundesrat vorgebrachten Sicherheitsargumente schon noch etwas prüfen. Allenfalls sollten auch gleichzeitig Studien, z. B. zu Südtirol, Österreich oder Deutschland, konsultiert werden, die das bereits belegen können. Selbstverständlich gibt es auch noch weitere Entwicklungen im E-Bike-Bereich. Diese könnten von der Kommission dann beurteilt und allenfalls auch noch berücksichtigt werden. Allenfalls könnten bestimmte Lösungen für den E-Bike-Gebrauch in der Stadt oder in den Bergen ebenfalls noch integriert werden.

Aus all diesen Gründen bitte ich Sie, meinem Überweisungsantrag zuzustimmen.

Savary Géraldine (S, VD): Je vais soutenir la proposition de transmission de l'objet à la commission compétente. Personnellement, je trouve cette motion intéressante pour un certain nombre de raisons. Je trouve également légitimes les réticences du Conseil fédéral.

Pour être franche, on en a discuté en séance du groupe socialiste; j'ai été sensibilisée à certaines préoccupations de mes collègues en matière de transfert de la circulation de la voiture au vélo et aussi au fait que certaines mères ne seraient plus contraintes d'amener des enfants de 12 ans à l'école, comme c'est parfois le cas. Il y a aussi la question de la différence en matière de sécurité entre la ville et la campagne; je peux imaginer que dans certaines communes il est magnifique pour des enfants de 12 ans d'avoir un vélo électrique, peut-être que dans des villes comme la mienne ou dans des grandes agglomérations, la question de la sécurité se pose d'une autre manière. Il y a également la question du prix du vélo électrique: certaines communes offrent un soutien à l'achat de vélos électriques, d'autres n'en offrent pas. En bref, il y a tout un champ de réflexion à faire qui justifie que cette motion soit transmise à la commission compétente.

Personnellement, j'y étais plutôt opposée mais, après avoir entendu différents arguments, j'y suis maintenant plutôt favorable. Je considère que les hésitations, discussions et réflexions autour de la motion justifient quand même une réflexion de la commission avant que l'on se prononce à ce sujet.

AB 2019 S 630 / BO 2019 E 630





Schmid Martin (RL, GR): Ich bin mit dem Ordnungsantrag Wicki einverstanden und überzeugt, dass die Kommission sehr gute Argumente finden wird, warum man im Gegensatz zum Antrag des Bundesrates der Motion zustimmen sollte.

Angenommen gemäss Ordnungsantrag Wicki
Adopté selon la motion d'ordre Wicki